



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 17), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question 17), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 2), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 16 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Philippe MOUGIN;

Secrétaire :

Mme Myriam LEMERCIER.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Gueric CHALNOT à M. Rémi STHAL, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT à Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE à Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 7 - Projet de chantier de jeunes à la Citadelle 2017-2020

Projet de chantier de jeunes à la Citadelle 2017 - 2020

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

Projet de chantier de jeunes à la Citadelle 2017 - 2020 (bilan 2017 et perspectives 2018)

En juin 2016, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'un projet de chantier de jeunes bénévoles, qui aura lieu une fois par an à la Citadelle en été et réunira des jeunes bénévoles d'horizons divers : jeunes de Besançon, d'autres communes de France et même d'autres pays.

Le chantier concernera des petits travaux de restauration et d'aménagement au sein de la Citadelle afin de les rendre accessibles à tous. Pour mémoire, les objectifs principaux de ce projet sont les suivants :

- permettre aux jeunes Bisontins de s'approprier leur patrimoine local et de participer à sa sauvegarde (pas d'objectif de formation, ni d'insertion en revanche),
- créer un élément d'attractivité et de découverte supplémentaire pour le public qui pourrait s'approcher du lieu de chantier, échanger avec les jeunes, avoir des informations sur la restauration du monument,
- provoquer des échanges entre des jeunes de milieux différents (objectif de mixité sociale) et permettre à des jeunes originaires d'autres régions et pays de découvrir la Ville de Besançon et son patrimoine.

Pour la première année, le chantier s'est déroulé du 7 au 22 juillet 2017. Il a permis l'accueil de 16 jeunes mineurs, 8 Franc-Comtois et 8 jeunes d'autres régions, 8 garçons et 8 filles, présentant également une mixité sociale.

Le chantier a permis de rejointoyer deux murs accolés au Front Royal et de réaliser le dessin des parties manquantes du pavage du puits, pour procéder à leur taille afin de les poser en 2018. Le rejointoiement des façades du magasin à poudre XIX^{ème} situé à côté du puits et des relevés de l'orillon du Front de Secours sont également envisagés pour 2018, sous réserve de validation de l'ensemble par la DRAC.

La mise en œuvre du chantier 2017 a été effectuée par l'association Club du Vieux Manoir qui a donné toute satisfaction dans l'encadrement technique et pédagogique du chantier. Aussi, il est proposé de poursuivre le partenariat avec cette association en 2018.

Le nouveau projet de convention entre la Ville de Besançon et l'association est joint en annexe de ce rapport.

La Ville portera le financement de l'opération, et versera à l'association une subvention de 6 000 € pour la mise en place du chantier. La Ville sollicitera la Région, la DRAC et des mécènes pour une aide financière sur cette opération. Le reste à charge estimé pour la Ville est de 12 400 € (budget Citadelle).

Budget et plan de financement prévisionnel pour le chantier 2018

Dépenses	TTC	Recettes	TTC
Hébergement et transport	8 000 €	DRAC	7 000 € (50 % matériaux)
Fourniture de matériaux, matériels et outillage, études	14 000 €	Région	5 600 € (40 % de la partie matériaux)
Subvention Asso (frais de vie collective / matériels)	6 000 €	Mécénat Moyse	5 000 €
Frais liés au programme de médiation et à la communication	2 000 €	Reste à charge Ville de Besançon	12 400 € (41 % du total)
TOTAL	30 000 €	TOTAL	30 000 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver la mise en œuvre du chantier de jeunes à la Citadelle - Patrimoine mondial pour l'été 2018 et autoriser les services à prévoir les budgets afférents,
- approuver la convention ci-jointe avec l'association «Club du Vieux Manoir» pour la mise en œuvre de ce chantier,
- autoriser M. le Maire à signer ladite convention,
- autoriser le versement à l'association, pour l'année 2018, d'une subvention de 6 000 € qui, en cas d'accord, sera imputée sur la ligne 65.322/6574 CS 54000,
- autoriser le dépôt de demandes de soutien financier auprès des différents partenaires.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme COMTE-DELEUZE n'a pas pris part au vote.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53
Contre : 0
Abstention : 0